



NOTRE DAME DE
BELLECOMBE
STATION VILLAGE
SAVOIE MONT-BLANC

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE

PROJET DE RÉGULARISATION FONCIÈRE DU CHEMIN DE CHÉLOUP

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES
OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS**

Le présent projet de régularisation foncière du chemin de Chéloup ne comporte aucuns travaux. La voirie étant existante et ne nécessitant pas d'aménagements. L'objectif est de régulariser la situation existante pour une emprise de 146m².

La voie est en enrobé d'une largeur d'environ 4m et est délimitée sur la partie nord par des enrochements servant de soutènement aux parcelles au-dessus. A l'extrémité de la voie se trouve une aire de retournement pour les véhicules qui sert également d'accès pour les parcelles A 1902, A 1903, A 1904, A 1905, A 1901, A 1900.

Sous la voirie se trouve le réseau d'eau potable et électrique.

